

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 4

Date de convocation : 1^{er} avril 2022

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Pauline GUILBERT ; M. Antoine ROSANO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Karine WEBER a donné procuration à M. Sylvain MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 février 2022.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 9.4-022/2022 : MISE EN ŒUVRE DE L'UNIVERSITARISATION DU CHR METZ THIONVILLE POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

VŒU

Depuis 1971, la Ville de Metz milite pour l'universitarisation de son hôpital qui obtiendra en 1976 le label de Centre Hospitalier Régional (CHR) en fusionnant avec celui de Thionville. Cette entité, classée aujourd'hui au 17^{ème} rang parmi les 32 CHR(U) a une place primordiale dans l'activité de soins de proximité et de recours en Lorraine Nord. Elle possède un centre de recherche clinique, des services médicaux d'excellence et participe à la formation médicale depuis plus de 50 ans.

Le dossier de l'universitarisation a connu une avancée décisive le 19 novembre 2019. En effet, s'appuyant sur le modèle opté à Nîmes-Montpellier, une convention hospitalo-universitaire a été signée avec l'Université de Lorraine. Ceci devait se traduire par la création de poste hospitalo-universitaires de différents grades au CHR.

Malheureusement depuis cette date, la mise en œuvre de ces engagements est restée lettre morte. Une série de réunions multipartites a été annulée et reportée sine die.

L'universitarisation du CHR Metz-Thionville est fondamentale non seulement pour Metz et pour Thionville mais aussi pour toute la Lorraine Nord qui compte plus d'un million d'habitants : outre le maintien d'une qualité de soins de haut niveau pour faire face aux besoins d'un territoire où l'indice de morbi-mortalité est 30 % supérieur à la moyenne nationale, l'universitarisation est un atout principal pour lutter contre la désertification médicale. Cette dernière est particulièrement expansive sur notre territoire tant le besoin en soignants est prégnant.

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220411-2022DEL022-DE
Reçu le 12/04/2022



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Les élus Messins ne peuvent pas tolérer cet immobilisme plus longtemps et souhaitent ainsi à travers ce vœu, montrer leur unité et leur détermination à voir les termes de la convention adoptés et transcrits dans la réalité.

Par ce vœu, le Conseil Municipal demande à l'État le respect des engagements pris depuis plus de deux ans et leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

VOTES :

12 POUR

3 ABSTENTIONS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 avril 2022
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220411-2022DEL022-DE
Reçu le 12/04/2022

